

Insolite

Un couple américain ayant 37 ans d'écart attend son premier enfant

Page 7

Santé

Combien de temps durent les douleurs après une ablation de la vésicule ?

Page 7

Football

Liverpool "ne s'intéresse pas à Anthony Gordon, veut plutôt l'attaquant de Leeds United"



Leeds United atteint la finale des séries éliminatoires du championnat avec une victoire catégorique contre Norwich City



Arsenal « conclut un accord de 21 millions de livres sterling pour sa première signature estivale »



Page 8

Free Distribution

Volume I - Numéro 49550 - Samedi 18 Mai 2024

Le Quotidien

Sciences

Vera C. Rubin : tout ce qu'il faut savoir sur ce nouveau télescope qui va révolutionner l'astronomie

Page 7

Check nous online : <https://lequotidien.net>

La police poursuit Bissoon Mungroo

La charge provisoire de 'money laundering' rayée

La magistrate V. Mayer, siégeant en Cour de district de Port Louis, a ordonné la radiation de la charge provisoire de 'money laundering' logée contre Bissoon Mungroo. La magistrate rendait son 'ruling' suite à une motion de Bissoon Mungroo, qui trouvait inacceptable le fait que la charge provisoire ait été logée presque quatre ans après le délit allégué.

La représentante de l'ICAC est venue expliquer qu'il y a eu du retard en raison de la nature complexe de l'affaire, entre autres. La magistrate Mayer a rejeté ses explications. Notons que Bissoon Mungroo était poursuivi pour une affaire d'achat de masques durant la pandémie Covid-19. (Voire jugement en page 2 et 3)

Coopération régionale

La 38e session ordinaire du Conseil des ministres de la COI délibère sur les opportunités et les défis communs



La 38ème Session ordinaire du Conseil des Ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI) regroupant les ministres et experts de Maurice, des Comores, de Madagascar, de la Réunion et des Seychelles pour délibérer sur les opportunités et défis communs, s'est ouverte en présence du procureur général, ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration régionale et du Commerce international, M. Maneesh Gobin, à l'hôtel Le Méridien de Pointe-aux-Piments. Le secrétaire général de la COI, professeur Vélayoudom Marimoutou ; le ministre des Affaires étrangères et du Tourisme de la République des Seychelles, M. Sylvestre Radegonde ; la ministre des Affaires Etrangères de la République de Madagascar, Mme Rafaravavitaifika Rasata ; l'ambassadeur et directeur de la Coopération Internationale de l'Union des Comores, M. Imam Abdillah ; ainsi que plusieurs membres du corps diplomatique, étaient présents.

La 38 e session ordinaire du Conseil des ministres de la COI sera marquée par la signature d'un contrat de subvention entre la COI et l'Union européenne pour le projet Horizon 2030 et par l'adhésion des Seychelles à la présidence de la COI.

Dans son discours, le ministre Gobin a souligné que la COI a parcouru un long chemin depuis sa création en 1982 avec des réalisations remarquables. Les États membres, a-t-il observé, s'engagent progressivement en faveur de la pérennité d'activités, telles que l'architecture régionale de sécurité maritime, le plan régional de surveillance des pêches, SEGA One Heath, l'unité Gouvernance, Paix et Stabilité. La COI, a-t-il déclaré, a joué un rôle crucial dans le renforcement de la coopération régionale et le lancement d'efforts de collaboration pour relever les défis communs auxquels sont confrontés les petits États insulaires en développement (PEID) et mettre en évidence la fragilité des États insulaires d'Afrique sur la scène internationale. Il a indiqué que les États membres ont réalisé des progrès significatifs dans la promotion de la coopération régionale, la protection de l'environnement marin,

la promotion de la paix et de la sécurité maritimes et la promotion du développement durable au fil des ans. La 38 e Session, a-t-il souligné, est l'occasion de renforcer la coopération régionale en faisant le point sur la mise en œuvre des projets, en fixant les grandes orientations et en donnant un nouvel élan à la COI. Les principaux domaines d'intervention comprennent la sécurité maritime, la sécurité alimentaire, la résilience climatique, la connectivité aérienne, la protection de la biodiversité, le renforcement des capacités, SEGA One Heath et le programme ECOFISH.

Concernant la sécurité maritime, le ministre Gobin a rappelé que Maurice a accueilli, cette année, la 3ème Conférence ministérielle sur la sûreté et la sécurité maritimes au cours de laquelle des actions concrètes pour améliorer la sécurité maritime, renforcer les mesures de sécurité et favoriser une plus grande coopération ont été identifiées. Compte tenu de l'importance de protéger les océans de la région contre le trafic illicite, il a souligné que Maurice accueillera chaque année la Conférence ministérielle sur la sûreté et la sécurité maritimes. Il a ainsi indiqué que la COI et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime ont élaboré un cadre stratégique de coopération contre le trafic de drogue dans l'océan Indien occidental. La création d'un Observatoire des drogues dans l'océan Indien occidental, a-t-il noté, constituera une ressource précieuse pour évaluer objectivement les progrès dans la lutte contre le trafic et l'usage de drogues, et pour suivre le succès des initiatives de prévention, de réhabilitation et de traitement. En outre, la création du Réseau du Secrétariat national des drogues de l'océan Indien occidental, avec le soutien de la COI, améliorera la coordination et le partage des connaissances.

Le ministre Gobin espère que les initiatives prises sous la présidence mauricienne de la COI ont été remarquables et bénéfiques pour tous les États membres, tout en réitérant sa confiance dans le fait que les Seychelles propulseront avec succès de nouvelles réalisations. De son côté, le professeur Marimoutou a souligné que la session permettra de mesurer les progrès de la COI sous la présidence mauricienne, et de fixer le cap de nos initiatives collectives au profit de la région de l'océan Indien. Il a indiqué qu'il s'agissait d'une excellente occasion de passer en revue les activités du Secrétariat de la COI et le plan de développement stratégique qui se concentre sur des piliers clés, tels que la solidarité, la paix, la sécurité, la croissance durable et la résilience. Soulignant l'importance d'une coopération renforcée, il a exhorté tous les États membres à s'unir pour faire face aux perturbations climatiques et élaborer des politiques de transformation pour la prévention, la réduction et la gestion des catastrophes. « Nos écosystèmes marins et côtiers sont des trésors de diversité biologique qui agissent comme des barrières naturelles pour atténuer les risques climatiques », a-t-il déclaré. Il a également évoqué les programmes MASE, Safe Seas Africa, le réseau SEGA One Health et Horizon 2030, qui visent tous à assurer la prospérité, la durabilité et la santé.

La police poursuit Bissoon Mungroo

La charge provisoire de 'money laundering' rayée

Police vs Mungroo

In the matter of:

POLICE
VS
BISSOON MUNGROO

The Accused

RULING

1. The present ruling concerns a motion made by learned counsel for the Accused for the striking out of the provisional charge on the grounds of inordinate delay and lack of reasonable suspicion. Such a motion was made on 31 May 2023 though it is to be noted that initially, on 29 October 2020, learned counsel for the Accused moved for the striking out of the provisional charge solely on the ground of lack of reasonable suspicion.

2. Since 29 October 2020, the Accused stands provisionally charged with the offence of "Money laundering" for having been allegedly, in or about the month of June 2020 at Bank One, Port Louis, whilst being concerned with the management of a body corporate, willfully, unlawfully and criminally, in possession of Rs.4,950,000 in a bank account, which sum, in whole or in part, directly or indirectly, represented the proceeds of crime and where he had reasonable grounds for suspecting that the said sum was derived in whole or in part, directly or indirectly, from a crime.

3. Prior to the hearing of the arguments in relation to the aforesaid motion, Mrs. S. Naidoo- Sooben, a senior investigator of the Independent Commission Against Corruption ("ICAC") and the main enquiring officer in the investigation (hereinafter referred to as the "EO") provided the following updates under oath:

(a) On 04 May 2022, she explained that the present investigation was a complex one wherein several parties had been provisionally charged and documents were awaited from several institutions following the obtention of a judge's order since the year 2021;

(b) On 17 August 2022, her testimony was to the effect that the investigation was still at the level of collecting and analysing documents received from financial institutions;

(c) On 07 December 2022, she explained that the investigation was still at the level of collecting documentary evidence;

(d) On 08 February 2023, she informed the court that a date for the recording of an additional defence statement from the Accused had been scheduled;

(e) On 31 May 2023, she related that the investigation was still ongoing and explained that it could take the authorities a further three to six months to complete the same, depending on the cooperation of other suspects;

(f) On 04 September 2023, she again testified to the effect that the investigation was ongoing and pertained to a complex case. According to her, difficulties were met as one of the suspects was of poor health and a further three months was needed to complete his defence statement.

4. On 08 November 2023, the EO testified in court for the purpose of the arguments. The relevant aspects of her testimony are set out in the following paragraph.

5. The EO explained that initially there were ten officers involved in the investigation but with the passage of time, only three officers, including herself, had been actively investigating the case. The investigation was initiated in the year 2020 and concerned the procurement of covid-19 related items during the covid-19 pandemic. The Accused was the director of a company, Gitanjali Co. Ltd (hereinafter referred to as the "Company"), which had been awarded a contract for the supply of face masks to the Ministry of Health and Wellness. The Company was not a registered supplier of pharmaceutical items with the Ministry of Health and Wellness, and it was not involved in the supply of pharmaceutical items. The investigation further revealed that the bid of the Company was an unsolicited one and that it had failed to comply with the maximum

retail price ("MRP") for face masks, selling the same at a price higher than the MRP. The Ministry of Health and Wellness bought the face masks from the Company for a total of Rs.4,950,000/-. There was therefore a reasonable suspicion that an offence had been committed under the Prevention of Corruption Act, and since face masks were products regulated by the Ministry of Commerce and Consumer Protection, there was a reasonable suspicion

that offences had been committed under the Consumer Protection Act.

6. According to the EO, it is necessary to maintain the provisional charge against the Accused inasmuch as:

(a) There is a high likelihood that a main case will be lodged in light of the evidence gathered during the investigation;

(b) The investigation has been completed and the case file will be forwarded to the Office of the Director of Public Prosecutions for advice;

(c) The Accused is a businessman and having him under judicial control gives some comfort to ICAC.

7. Whilst the EO did not testify in court as to the issue of delay in the present matter, an affidavit sworn by her and dated 08 November 2023 was filed in court. Therein she relates that an investigation was initiated on 14 July 2020 following a press release which contended that there had been malpractices regarding the purchases effected by the Ministry of Health and Wellness and the State Trading Corporation under an emergency procurement. The press release further alleged that covid-19 related pharmaceutical items had been purchased from non-registered suppliers. On 29 October 2020, the Accused was arrested. Five other suspects were also arrested and provisionally charged. During the course of the investigation, statements were recorded from the Accused on 24 August 2020, 23 September 2020, 28 September 2020 and 12 October 2023. Additionally, a significant number of documents and devices were secured following searches carried out at the Ministry of Health and Wellness, the State Trading Corporation, and the Ministry of Commerce. Statements of accounts and financial documents of several suspects were also obtained through disclosure orders including bank documents from approximately 50 bank accounts from various banks. It was time consuming for ICAC to analyse all these documents. The national lockdown and the sanitary protocols in place also had a major impact on the pace of the investigation. Several persons involved in the investigation were tested positive for covid-19 and interviews with witnesses had to be postponed on several occasions as witnesses had been tested positive to covid-19.

8. It is also mentioned in the affidavit that the investigation was of a complex nature since:

(a) The transactions involved a total sum of money of approximately Rs. 1 billion;

(b) Offences under both the Prevention of Corruption Act and the Financial Intelligence and Anti-Money Laundering Act were identified to have been committed;

(c) Procurement decisions by three different institutions had to be understood and scrutinised;

(d) Highly technical tender documents in view of the nature of the items procured being of pharmaceutical and non-pharmaceutical types required a good command of the technical terms involved;

(e) Several limbs had to be explored depending on the type of items procured.

9. It emanated from the cross-examination of the EO that:

(a) The other suspects in the investigation are suppliers who are not related to the Accused or the Company;

(b) The investigation has been completed, with regards to the Accused, since 12 October 2023;

(c) Whilst the last statement of the Accused was to be recorded on 08 February 2023, it was recorded approximately eight months later because the file was a complex one and other statements had to be recorded;

(d) The offence reproached of the Accused is one of money laundering since the face masks were sold in excess of the MRP;

(e) The officer of the ministry of Health and Wellness who processed the file has not been arrested;

(f) There are reasonable grounds to suspect that the money paid by the Government of Mauritius derived from a crime;

(g) The letter of acceptance was made under the emergency procurement, hence there was no need for a tender;

(h) The payment made to the Company was a bank transfer payment.

10. During the cross-examination of the EO, upon questions put to her by the learned counsel for the Accused, the EO was not in a position to state whether or not:

(a) The letter of offer sent by the Company to the Ministry of Health and Wellness was dated 19 March 2020;

(b) The regulations setting the MRP were published on 20 March 2020;

(c) The Ministry of Health and Wellness accepted the offer and price of the Company on 30 March 2020;

(d) The Ministry of Health and Wellness has claimed a refund from the Company.

11. At the close of the EO's testimony, the court sought certain clarifications therefrom and it emanated from the answers of the EO that:

(a) there has, as at date, been no arrest made at the level of the Ministry of Health and Wellness as the investigation under that limb is not completed;

(b) the other suspects who have been arrested following the investigation are four suppliers, a public official from the State Trading Corporation and a person who "derived the proceeds". The arrest of the officer of the State Trading Corporation is not connected to the present provisional charge;

(c) the investigation has not revealed evidence of corruption in relation to the Accused, and the main core issue with regards to the present provisional charge is that of breach of the Consumer Protection Act;

(d) about a week before 08 November 2023, the ICAC suggested that the suspects be prosecuted under separate information.

12. The Accused, on his part, testified under oath on 13 December 2023, to the effect that he was the honorary Consul of the Republic of Surinam in Mauritius and a businessman. The present provisional charge and the restrictions thereunder cause him prejudice, be it personal, reputational and professional. He explained having lost commercial opportunities and contracts due to the provisional charge. He also undertook not to evade justice in the event that the provisional charge was struck out.

13. During his cross-examination on 13 December 2023 and 18 March 2024, it was put to him that he could travel as the ICAC had never objected to the variation of the prohibition order and as such he was not suffering prejudice. It was also put to him that the prejudice he had identified were inevitable consequences of a provisional charge. The Accused did not agree and maintained that in view of the delay in lodging the formal charge, he had been and was still suffering prejudice.

14. Learned counsel for the prosecution offered thorough written submissions to the court and submitted firstly, that the delay in lodging the formal charge had been justified by the prosecution in view of the explanations provided by the EO, and hence did not constitute inordinate delay, and secondly, that the provisional charge stemmed from reasonable suspicion. In that regard, he highlighted, in his submissions, the different facts which gave rise to such a reasonable suspicion including the facts that the bid was unsolicited, that the Company was not a registered supplier, and that the sale price of the face masks exceeded the MRP. He relied on the cases of *State vs Wasson & Ors* [2008 SCJ 209], *State vs Bissessur* [2001 SCJ 50], *Mungroo vs The Queen* [1990 PRV 22], *Gheenah vs State* [1998 MR 109], *Manraj vs ICAC* [2003 SCJ 75] and *Shaaban Bin Hussein vs Chong Fook Kam* [1970 AC 942] in support of his submissions.

15. The learned counsel for the Accused also offered written submissions to the court and he relied extensively to the case of *Manraj* (supra) in support of his submissions that there existed no reasonable suspicion in the present case, as well as the cases of *Audit vs The State* [2016 SCJ 282], *State vs Tyloo* [2023 SCJ 258] and *Seegobin vs Queen* [1969 MR 1] in contending that no offence had been committed since the letter of offer of the Company predated the coming into force of the MRP. He also relied on the case of *Seewoochurn vs The Commissioner of Police & ors* [2019 SCJ 189] in submitting that the delay in the present case was inordinate and justified the striking out of the provisional charge.

Assessment

16. The question which must be addressed by this court, under the first limb of the motion raised by the Accused, is whether the delay in lodging a formal charge, if any, is justified and accordingly, whether the provisional charge and continued judicial supervision of the Applicant ought to be maintained. In the event that the delay is held to be unjustified and inordinate, the same would warrant the striking out of the provisional charge.

Longévité

Le ministre Lesjongard se joint à la célébration du 100e anniversaire de Nani Raju

Mme Kistnamah Soomien, également connue sous le nom de Nani Raju, née le 13 mai 1924, a célébré son 100^{ème} anniversaire au Vilna Hall de Montagne Longue, en présence des membres de sa famille et de dignitaires, dont le ministre de l'Énergie et Services Publics, M. Georges Pierre Lesjongard.

Les dignitaires ont remis divers cadeaux à la nouvelle centenaire. Elle a reçu du ministère de l'Intégration sociale, de la Sécurité sociale et de la Solidarité nationale un chèque d'un montant de Rs 26 203, un bouquet de fleurs, une médaille de centenaire, accompagnée d'un certificat et d'un micro-onde. Un cadeau a été offert par le Senior Citizens Council, ainsi qu'un don en espèces de Rs 10 000 du Fonds de Solidarité Nationale. Elle a également bénéficié d'un service téléphonique spécial de Mauritius Telecom. Mme Kistnamah Soomien est née au Ruisseau Rose à

Montagne Longue. Sa mère, Mme Chinnamooniamah Coolen, était femme de ménage et son père, M. Permal Soomien, travaillait comme ouvrier. Elle avait deux sœurs et trois frères. La centenaire s'est mariée religieusement à M. Hurrynanun Auckloo qui travaillait comme ébéniste. Huit enfants, soit cinq fils et trois filles, sont nés de leur union. M. Hurrynanun Auckloo est décédé en 1967. Mme Soomien a également travaillé comme ouvrière dans la propriété sucrière de l'endroit. Mme Soomien a 16 petits-enfants, 32 arrière-petits-enfants et deux arrière-arrière-petits-enfants. Quant au secret de sa longévité, elle l'attribue à sa croyance inconditionnelle en Dieu et aux prières.

Au 13 mai 2024, Maurice comptait 171 centenaires, parmi lesquels 29 hommes et 142 femmes. Rodrigues comptait 12 centenaires, dont quatre hommes et huit femmes.

L'ambassadeur de Russie Klimovskiy rend une visite de courtoisie au Premier ministre Jugnauth

L'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la Fédération de Russie auprès de la République de Maurice, M. Konstantin Klimovskiy, a rendu une visite de courtoisie au Premier ministre, M. Pravind Kumar Jugnauth, à Port Louis. Tout au long de sa carrière ministérielle, divers postes de responsabilité ont été confiés à M. Klimovskiy, tels que celui de consul général de la Fédération de Russie à Strasbourg de 2007 à 2011, celui de ministre-conseiller de l'ambassade de Russie à Tunis de 2011 à 2014, celui de directeur adjoint du Département des relations avec les compatriotes à l'étranger du ministère russe des Affaires étrangères de 2014 à 2017, et d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie auprès de la République de Maurice depuis octobre 2017. Il est rappelé que Maurice et la Russie entretiennent des relations bilatérales cordiales. Dans ce contexte, plusieurs projets ont été mis en œuvre concernant la pêche, la lutte contre le terrorisme et la drogue, l'éducation et la recherche scientifique. Les deux pays entendent également travailler ensemble dans d'autres domaines, tels que les droits internationaux et les défis du 21^e siècle.

La police poursuit Bissoon Mungroo

17. It has now been nearly four years since the investigation was initiated, to be precise, three years and nine months, and the provisional charge has been maintained against the Accused for over three years and six months. 18. I have considered the testimony of the EO with regards to the delay and the reasons put forth in justifying the same. I do appreciate that in view of the number of suspects and witnesses involved in the investigation and the heavy burden of the documentation gathered, the investigation of the ICAC was of a time-consuming nature. I have further considered the nature of the provisional charge and I do appreciate that such a charge is indeed a serious one and is subject to a penalty of up to a maximum fine of Rs.10 million and a maximum term of imprisonment of 20 years. It would appear from the testimony of the EO that the case theory of the ICAC, with regards to the Accused, is that the transaction which the Company engaged in with the Ministry of Health and Wellness involves property, i.e. the transfer of funds from the Ministry of Health and Wellness to the Accused for the purchase of face mask, which in whole or in part, directly or indirectly, represents proceeds of crime. This is reflected in the provisional charge levelled against the Accused. In that regard, whilst the court has not lost sight that the investigation carried out by the ICAC was multifaceted, against several suspects and under different legislations, the investigation with regards to the Accused does not appear to be significantly intricate since it concerns one transaction between two parties following the award of a contract.

19. I also note that for a period of three years from the date of the arrest of the Accused, no statement was recorded from him to confront him with facts and evidence gathered during the investigation, and this until 12 October 2023. It remains unclear to this court why three years elapsed between the date of arrest of the Accused and the recording of his final statement. Further, it took investigators eight months from the date the EO informed the court on 08 February 2023 that the additional defence statement of the Accused had been scheduled to be recorded to actually record the statement. Such a delay is not only lengthy, but the reasons put forth by the EO in her cross-examination to explain such a delay, i.e. the complexity of the investigation and other statements being recorded, is found to be unsatisfactory to this court. I also note that, from the updates provided by the EO in the year 2023, it appears that one of the factors contributing to the delay in the investigation in that year was the fact that difficulties were being met to complete the defence statement(s) of one of the suspects as he was of poor health. I am of the view, in light

of the above, that certain of the factors contributing to the delay in the present investigation have been left unexplained, or unsatisfactorily explained, by the EO.

20. In accordance with the affidavit before this court, the covid-19 pandemic and its consequences impacted on the investigation of the ICAC. The court can appreciate that the covid-19 pandemic and the sanitary measures associated thereto, to a certain degree, delayed police investigations. It also appears, for reasons that are unknown to this court, that at some point in time during the investigation, the enquiry team was reduced by 70%, leaving only three investigators to enquire into a case which has been identified by the ICAC as complex and technical. Such circumstances can only be expected to protract an investigation. This being said, I also note that the investigation was launched whilst there was no national sanitary curfew in force in Mauritius, and it is approximately seven months after the start of the investigation that the second national curfew order was in force and this, for a period of one and a half month. It has now been three years since the end of the second national curfew order. The court is not hereby seeking to downplay the effect of the covid-19 pandemic which was a novel and unprecedented crisis at the time or restrict its effect solely to two periods of national confinements, but whilst these circumstances may explain to a certain extent delays in the completion of police investigations, they do not justify a delay spanning over nearly four years.

21. Whilst the aforesaid reasons may justify a delay in the completion of the investigation, it does so to a certain degree only. I fail to appreciate how, after nearly four years, a formal charge has still not been lodged against the Accused, the more so that the investigation in his regard has been completed since 12 October 2023, and it took the investigators more than three years to record a final defence statement from the Accused. I also note that despite the investigation being completed, there is no indication as to when the main case will be lodged. I am therefore not satisfied that the reasons put forth by the prosecution i.e. the complexity of the case, the limited resources of the ICAC, the covid-19 pandemic, the nature of the investigation and the seriousness of the charge constitute legitimate and reasonable reasons which would justify such a significant delay and which would render it acceptable or unavoidable. I also note that in this matter, there is no evidence on record as to the Accused having contributed to the delay in any way. It is of note that the fact that the investigation is completed do not render the delay acceptable or justified.

22. Additionally, for the same reasons, I find that the period over which the provisional charge has been maintained, i.e. three years and six months, is inordinate and unreasonable. It cannot be said that the significant period during which the Accused, who is presumed innocent, has been under suspicion and has suffered from uncertainty and anxiety, has been kept to a minimum (Mungroo vs The Queen [1990 PRV 22]). On the issue of prejudice, I note that the learned counsel for the prosecution relied

on the case law of Bissessur (supra). It is to be observed that one ought not lose sight that the aforesaid case concerns the issue of the constitutional infringement of the right of an individual to be tried within a reasonable time, and which may, in exceptional cases, give effect to a permanent stay of proceedings against an accused party. Hence prejudice is an important factor to be considered in these types of infringement cases and concerns trial-related prejudice. Whilst Bissessur (supra) has time and again served as guidance for lower courts as to factors which are considered when assessing the nature of a delay at the stage of a provisional charge, ultimately, the determination of courts in the latter cases is whether the delay in lodging a formal charge, if any, is justified or not. If it is not, the provisional charge ought not be maintained.

23. It appears from the testimony of the EO and the cross-examination of the Accused that the ICAC has apprehensions that the Accused may abscond if the provisional charge is struck out. Firstly, I note that on 29 October 2020, when the Accused was arrested and brought to court, there was no objection to his release on bail. Hence it can be inferred that, at that time, the police had not identified plausible risks which would justify an objection to the release of the Accused on bail. Additionally, it appears that the present apprehensions of the ICAC is based on the fact that the Accused is a person of means. I take the view that not only does this amount to mere apprehensions, but in any event, the length of the delay during which the Accused has been the subject of a provisional charge having been found inordinate, maintaining the provisional charge pending a formal charge is not and cannot be warranted in this case.

24. At this juncture, the Court wishes to add as a general remark that it appears that one of the possible dangers associated with provisional charges is that once lodged, the incentive for a prompt and expedited investigation and prosecution, to a certain degree, subsides. Investigating and prosecuting authorities are therefore urged of not becoming complacent once a provisional charge is lodged and to ensure that all investigations are carried out as expeditiously as possible, and formal charges are lodged within a reasonable delay.

25. In light of all of the foregoing reasons, I am of the view that the delay in lodging the formal charge against the Accused constitutes inordinate delay and warrants the striking out of the provisional charge. The court shall not consider the other ground raised by the defence for the striking out of the provisional charge.

26. I therefore order that the provisional charge be struck out on the ground of inordinate delay. All orders made pursuant to the provisional charge shall lapse forthwith.

M. V. MAYER
District Magistrate

Le Quotidien

REDACTION ET ADMINISTRATION

4^{ème} étage, Pearl House, 16 Sir Virgil Naz St, P. Louis

Tel : 208 2631 – Fax : 208 2625

Email : le_quotidien2@yahoo.fr

REDACTEUR EN CHEF : ROBERT NG

Au procès Trump, la défense à l'assaut de Michael Cohen, l'accusateur numéro un

Alors que le procès pénal de l'affaire Stormy Daniels touche à sa fin à New York, l'avocat de Donald Trump a tenté de démontrer, jeudi, que le principal accusateur de son client, son ancien bras droit Michael Cohen, n'était pas digne de foi.

Un menteur invétéré doté d'une soif inextinguible de revanche : au procès pénal de Donald Trump, ses avocats ont cherché à dresser, jeudi 16 mai, le pire portrait possible de son ancien homme de confiance devenu accusateur numéro un, Michael Cohen, lors d'un contre-interrogatoire impitoyable.

Celui qui s'est décrit comme l'homme des mauvais coups, capable de "mentir" ou "intimider" pour le compte de son ancien patron, est la pièce clé du puzzle déployé par les procureurs de New York pour montrer que Donald Trump a approuvé le paiement dissimulé de 130 000 dollars à l'actrice de films X Stormy Daniels, à la toute fin de la campagne présidentielle de novembre 2016.

Car c'est Michael Cohen, à l'époque avocat personnel de Donald Trump, qui a versé l'argent à l'actrice pour acheter son silence sur une relation sexuelle qu'elle affirme avoir eue en 2006 avec le milliardaire républicain, et que ce dernier nie.

Durant son témoignage, Michael Cohen a affirmé avoir agi sur ordre de son ancien patron, pour s'assurer, a-t-il dit "que l'histoire ne sortirait pas, et n'affecterait pas les chances de Donald Trump de devenir président des États-Unis".

SOS Poverty

24, Mamelon Vert, Vallée-Pitot,
Port-Louis
(230) 216 5028

Dear Members,

You are kindly invited to attend the Annual General Meeting of the association scheduled for Saturday the 1st of June 2024 at its seat at 10 a.m.

AGENDA:

- Welcome address by the President.
- Reading and approval of the minutes of Proceedings of the AGM held on the 29th of May 2023.
- Treasurer's report and approval of the final account for the year ending 2023.
- Approval of Budget Estimates for the year 2024.
- A.O.B.

Yours faithfully,
A.Cader Casseem
SECRETARY

NOTICE UNDER SECTION 36 (2) (C) OF THE COMPANIES ACT 2001

In the matter of:

Externall Agency Ltd

NOTICE IS HEREBY GIVEN:

THAT Externall Agency Ltd, a domestic Company, having its Registered Office at C/o ANIMO ASSOCIATES (MAURITIUS) LIMITED, Fourth Floor, Eebene Mews, 57 Cybercity, Ebene 72201, Mauritius has by a Special Resolution passed on 12 April 2024 Changed its name to RAISE Agency Ltd as evidenced by a Certificate issued by the Registrar of Companies on the 09 May 2024.

Date 14 May 2024

ANIMO ASSOCIATES (MAURITIUS)
Company Secretary

NOTICE UNDER SECTION 36(2)(c) OF THE COMPANIES ACT 2001

Notice is hereby given that "Aeon Sustainable Growth Fund" has by special resolution passed on 1st March 2024 changed its name into that of "Ptychley Growth Fund" as evidenced by a certificate issued by the Registrar of Companies on 09th May 2024.

Dated this 10th May 2024

Vistra Alternative Investments (Mauritius) Limited
Company Secretary

Nouvelle-Calédonie : Gabriel Attal sommé par Olivier Faure de se rendre à Nouméa

POLITIQUE - « À l'heure où on se parle, le Premier ministre devrait déjà y être ». Invité des Quatre-Vérités sur France 2 ce vendredi 17 mai, le premier secrétaire du Parti socialiste, Olivier Faure, a exhorté le chef du gouvernement à se rendre en

Nouvelle-Calédonie pour désamorcer la crise qui embrase l'archipel. « On ne gère pas la Nouvelle-Calédonie en visioconférence », a-t-il insisté.

Une référence à une proposition faite par Emmanuel Macron jeudi 16 mai, de tenir une visioconférence avec les formations loyalistes et indépendantistes. Mais cette réunion à distance a finalement été annulée, les élus en question « ne souhaitant pas dialoguer les uns avec les autres pour le moment », selon l'Élysée. Le chef de l'État espère encore tenir vendredi des échanges bilatéraux avec les parties prenantes.

« L'autorité est surjouée »

Gabriel Attal va recevoir à Matignon, vendredi à 18 h 30 les comités de liaisons parlementaires sur la Nouvelle-Calédonie pour un « échange » sur la crise. Avant cette réunion, il préside dans la matinée une troisième cellule interministérielle de crise.

« Avec ce gouvernement, on voit bien que l'autorité est surjouée, mais que la capacité à engager un dialogue fécond est absolument évacuée », a déploré Olivier Faure. Le chef des socialistes a aussi accusé le gouvernement d'avoir voulu « passer en force sur un projet (d'élargissement du corps électoral) qui n'avait pas été adopté par le Congrès de Nouvelle-Calédonie ».

« Et voilà que, en fait, après avoir mis le feu aux poudres, les mêmes nous expliquent qu'il faudrait rétablir l'ordre. Mais la réalité, c'est que sur ce territoire, rien n'est possible sans dialogue », a-t-il encore jugé. Jeudi, le Premier ministre n'avait pas exclu de se rendre sur place, assurant qu'il répondra « à toutes les invitations qui (lui) seront faites », mais à condition que le calme soit revenu.

NOTICE UNDER SECTION 311(2) OF THE COMPANIES ACT, 2001

In the matter of:

AUT TRADING LIMITED

NOTICE IS HEREBY GIVEN:

THAT AUT TRADING LIMITED, an authorized company, having its registered office at C/o Renark Management Solutions Ltd, United Docks Business Park, Caudan, Mauritius is to be removed from the Register of Companies under Section 309(1)(d) of the Companies Act 2001.

THAT the Company has ceased to carry on business and is no longer required.

THAT any objection to the removal under Section 313 of the Companies Act 2001 shall be delivered to the Registrar of Companies within 28 days from the date of this notice.

Date: 15 May 2024

Registered Agent

Renark Management Solutions Ltd

COMMUNIQUE

Nous tenons à aviser les consommateurs et le public en général du prix au détail applicable sur le produit suivant à partir du 03 Mai 2024:

5 STAR INSTANT FCMP 1KG - Rs 226.44

SEVEN SEVEN CO LTD, ROYAL ROAD, MONT FERTILE, ROSE BELLE
TEL 6275860 - Email:info@dreamprice.mu

NEWSPAPER NOTICE FOR BUILDING & LAND USE PERMIT APPLICATION NOTICE FOR PERMISSION FOR LAND USE WITHIN RESIDENTIAL ZONE

Take notice that **Aghi Decors Company Ltd** will apply to the District Council of **Flacq** for a Building and Land Use Permit for a proposed **Event Catering e.g for wedding** at Radhe Krishna Ave, dew Road, Bon Accueil

Any person feeling aggrieved by the proposal may lodge an objection in writing to the above-named council within 15 days as from the date of this publication.

Date: 18th May 2024

Marine Le Pen veut bien d'un débat avec Emmanuel Macron à condition qu'il mette sa démission sur la table

EUROPENNES - Voilà qui éloigne la perspective d'un débat Macron-Le Pen. La présidente du Rassemblement national a redit ce jeudi 16 mai qu'elle était ouverte à un débat avec le président de la République avant les élections européennes. Mais, invitée de France 2, elle a posé une nouvelle condition qui rend l'hypothèse hautement improbable.

epuis que La Tribune Dimanche a évoqué le fait qu'Emmanuel Macron réfléchit à un troisième affrontement contre la dirigeante d'extrême droite (ce que l'intéressé n'a pas publiquement confirmé), celle-ci a déjà fait évoluer sa position.

Dans une première déclaration à l'AFP, elle avait dit oui mais en septembre. Puis, son lieutenant Jordan Bardella, tête de liste RN aux européennes, avait affirmé en début de semaine qu'elle pourrait débattre avant le scrutin du 9 juin si Emmanuel Macron acceptait de parler de sujets nationaux.

« Si un Président entre dans le débat partisan... »

Et voici qu'elle ajoute comme condition que le chef de l'État mette « sur la table sa démission ou la dissolution de l'Assemblée ». « Quand on est président de la République et qu'on est censé être au-dessus des partis, soit on rentre dans le débat partisan, soit on n'y entre pas. Mais si on y rentre, alors à ce moment-là, il faut en tirer les conséquences si on perd les élections », a fait valoir Marine Le Pen pour justifier ses conditions.

Seulement, au regard des sondages on voit mal comment le camp présidentiel pourrait inverser la tendance et éviter une deuxième défaite consécutive après celle de 2019. A trois semaines et demi du scrutin, la liste de la majorité macroniste créditée de 16,2 % dans le compilateur de sondages du HuffPost est 15 points derrière la liste du RN qui obtient 31,1 %.

Le député Aymeric Caron refuse de participer à un voyage parlementaire en Israël

Il ne participera pas à l'événement. Les président et vice-présidents parlementaires du groupe d'amitié France-Israël sont conviés à un voyage diplomatique en Israël par l'Assemblée nationale et le Sénat en juillet. Selon les informations du Figaro, le député Aymeric Caron (du mouvement Révolution écologique pour le vivant et apparenté La France insoumise), pourtant vice-président du groupe à l'Assemblée, a fait savoir qu'il ne participerait pas à cette tournée diplomatique en raison de la situation à Gaza.

« Ce groupe est dirigé par des députés, qui, quoi qu'ils en disent, soutiennent le gouvernement d'extrême droite emmené par Benjamin Netanyahu. C'est un groupe de lobbying, de propagande, qui est très parti pris », a-t-il déclaré auprès du quotidien. Il dit également ne pas croire « un seul instant à un déplacement pour un dialogue non orienté et ouvert avec les parlementaires israéliens ».

« Je ne suis pas sûr qu'il soit l'ami d'Israël »

Mathieu Lefèvre a assuré que ce voyage a pour objectif d'« approfondir les liens » entre les deux pays. « Ce n'est pas un déplacement de soutien à la politique de Benjamin Netanyahu. Nous irons d'ailleurs dans les points de passage de l'aide humanitaire et la question de Gaza sera évidemment abordée avec nos amis israéliens. » « Il faut qu'Aymeric Caron tire les conséquences de ses prises de position sur le sujet. Je ne suis pas sûr qu'il soit l'ami d'Israël », a néanmoins jugé l'élu de la majorité. « La surprise aurait été qu'il vienne », ironise de son côté le député Rassemblement national Julien Odoul.

Mayotte: 85 cas de choléra, appel au renfort de nouveaux réservistes sanitaires

Le nombre de cas de choléra à Mayotte s'élève désormais à 85, selon un nouveau bilan communiqué vendredi par Santé publique France, qui a aussi appelé à la mobilisation de nouveaux réservistes sanitaires pour remplacer ceux dont la mission va s'achever.

"Au 15 mai 2024, 85 cas de choléra ont été signalés à Mayotte depuis le premier cas le 18 mars 2024, dont 68 sont des cas autochtones et 17 ont été importés des Comores ou des pays du continent africain", indique l'agence sanitaire publique dans un point épidémiologique hebdomadaire.

Un précédent bilan, livré par le ministre délégué à la Santé Frédéric Valletoux mardi après-midi à l'Assemblée nationale, faisait état de 76 cas.

L'épidémie a fait un mort, une fillette de trois ans, et sept cas nécessitant des soins de réanimation.

La grande majorité des cas (61) ont été détectés dans la commune de Koungou, dans un quartier précaire avec des difficultés d'accès à l'eau potable et des défauts d'assainissement, principaux risques de diffusion de la maladie, rappelle Santé publique France.

"Cette transmission communautaire du choléra à Koungou et le risque d'importation de nouveaux cas de choléra des Comores exposent Mayotte à un risque de transmission locale sur tout le territoire, en particulier dans d'autres quartiers précaires", souligne cette source. Un nouveau foyer a ainsi été signalé il y a trois

jours sur la commune de M'tzangamouji.

Un protocole pour éviter la propagation de la maladie prévoit la désinfection du foyer du malade, l'identification et le traitement des cas contacts et une vaccination "en anneaux", élargie progressivement.

Au 13 mai, 4.456 cas contacts avaient été vaccinés sur l'île, précise l'agence, qui participe notamment à l'acquisition et à l'envoi de vaccins depuis la métropole.

Sur le terrain, 86 volontaires de la réserve sanitaire, gérée par Santé publique France, sont mobilisés depuis mi-avril, dont 54 spécifiquement sur le choléra, pour renforcer les soignants de Mayotte.

"Certaines de ces missions arrivant à leur fin prochainement (une mission dure généralement un mois), une nouvelle campagne de recrutement de réservistes est en cours", explique l'agence sanitaire.

Les premiers cas de choléra à Mayotte ont été recensés mi-mars chez des personnes revenant des Comores voisines, où l'épidémie flambe. Les premiers cas chez des patients n'ayant pas quitté l'île sont apparus fin avril.

Le choléra, maladie bactérienne pouvant provoquer des diarrhées aiguës et entraîner la mort par déshydratation en un à trois jours, est en forte recrudescence dans le monde, affectant prioritairement pays pauvres et zones en guerre. Il existe des vaccins et des traitements efficaces.

Manger la peau du poulet, est-ce bon ou néfaste pour la santé ?

Lors des repas de famille, il y a toujours ceux qui se disputent pour savoir qui aura les cuisses et qui mangera le blanc du poulet. Et si la peau met tout le monde d'accord, est-elle réellement bonne pour l'organisme ? Une diététicienne s'est penchée sur la question.

La peau du poulet est souvent prisée des amateurs de volaille pour son côté croustillant et goûteux. Mais est-ce vraiment bon pour la santé de la consommer ? Des scientifiques de l'Université de Santé publique de Harvard se sont penchés sur la question et se sont aperçus qu'elle contenait des acides gras insaturés, autrement dit le "bon gras" pour le cœur. Qualifiés d'acides gras essentiels, et présents notamment dans les avocats, le saumon, les amandes ou encore dans l'huile d'olive, ils sont indispensables à notre métabolisme.

Mais, interrogée par Doctissimo, la diététicienne-nutritionniste Alexandra Murcier a tenu à nuancer cette information. "La peau du poulet est la partie qui comporte le plus de matières grasses dans la volaille, ce n'est donc pas la plus intéressante nutritionnellement. En ce qui concerne les acides gras insaturés, on ne peut pas comparer celles présentes dans la peau du poulet avec celles de l'huile d'olive, car la proportion

n'est pas du tout la même et les bienfaits ne sont donc pas du tout comparables", a-t-elle déclaré tout en partageant ses conseils pour maintenir une alimentation saine.

Attention à l'apport de graisse ajouté

Pour elle, l'important, si vous ne pouvez vous empêcher d'en manger, c'est d'en consommer occasionnellement. Mais aussi de faire attention à l'apport de graisse ajouté. "En fonction de comment est cuit le poulet, l'apport calorique peut encore augmenter, notamment si on rajoute du beurre par exemple." En parallèle, pour maintenir un équilibre nutritionnel, elle a préconisé d'accompagner son poulet d'une salade, de crudités ou de légumes plutôt que de frites. "Et on ne choisit pas de chips, qui sont des produits très transformés et très salés, comme alternative aux frites, ni des aliments panés, qui contiennent là encore des matières grasses et qui ne nous apportent rien de très intéressant nutritionnellement", a-t-elle conclu.

Le "tueur silencieux" : dans quel pays européen la tension artérielle est la plus élevée et comment peut-on y remédier ?

L'hypertension artérielle est une affection courante qui touche environ une personne sur trois dans le monde, mais qui, si elle n'est pas traitée, peut entraîner une crise cardiaque ou un accident vasculaire cérébral.

Ce chiffre a doublé au cours des deux dernières décennies, et près de la moitié des personnes atteintes ignorent qu'elles le sont, a déclaré l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) l'année dernière.

"Il s'agit d'un problème préoccupant, car il s'agit d'une maladie potentiellement mortelle qui passe largement inaperçue, puisque l'hypertension artérielle s'accompagne rarement de symptômes", a déclaré à Euronews Health Julie Ward, infirmière en cardiologie à la British Heart Foundation (BHF).

"Vous pouvez avoir des maux de tête, des vertiges ou une vision floue, mais c'est généralement le cas lorsque l'hypertension est assez sévère", a-t-elle ajouté.

Ce vendredi marque la Journée mondiale de l'hypertension, au cours de laquelle les experts s'efforcent de

sensibiliser la population à la prévention et à la prise en charge de cette maladie.

Qu'est-ce que l'hypertension ?

Selon l'American Heart Association, on parle d'hypertension lorsque "la force de poussée du sang contre les parois des vaisseaux sanguins est constamment trop élevée". Elle est enregistrée à l'aide de deux chiffres mesurant la pression systolique et la pression diastolique. La pression systolique, le chiffre le plus élevé, correspond à la pression dans les artères lorsque le cœur pompe le sang, tandis que la pression diastolique, le chiffre le plus bas, correspond à la force exercée par le cœur lorsqu'il se relâche entre deux battements. Selon le National Health Service (NHS) britannique, on parle d'hypertension lorsque ces chiffres sont supérieurs à 140/90 millimètres de mercure (mmHg) lorsqu'ils sont mesurés dans une pharmacie ou une clinique médicale. En revanche, toute valeur supérieure à 120/80 mm Hg est considérée comme élevée.

Aux États-Unis, le cannabis va être reclassé comme substance moins dangereuse

Le secteur du cannabis était euphorique, jeudi, après l'annonce par l'administration Biden d'une procédure visant à reclasser le cannabis comme substance moins dangereuse, présentant un risque de dépendance modéré à faible.

Le gouvernement Biden a officiellement lancé, jeudi 16 mai, une procédure pour reclasser le cannabis comme substance moins dangereuse, un tournant attendu dans la décriminalisation de la marijuana aux États-Unis et le développement d'une industrie.

Le ministère américain de la Justice a proposé de sortir le cannabis de la catégorie 1 des substances considérées au niveau fédéral comme très addictives et sans utilisation légale à des fins médicales. La catégorie 1 est la plus élevée de la nomenclature et comprend notamment l'héroïne, le LSD ou l'ecstasy.

Le gouvernement propose d'inscrire désormais le cannabis en catégorie 3, qui concerne des substances présentant un risque de dépendance modéré à faible. Parmi elles, figurent notamment certains médicaments à la codéine.

La proposition sera soumise à la décision de l'Agence antidrogue américaine (DEA). La mise en mouvement officielle du gouvernement Biden dans ce dossier n'est pas une surprise, car une première information avait fuité en ce sens fin avril.

"Cette décision est monumentale", a réagi, jeudi, l'organisation de défense des droits des Afro-américains NAACP, sur X (ex-Twitter). "Beaucoup trop d'Américains noirs ont été victimes d'un système conçu pour causer leur perte. Nous soutenons la décriminalisation du cannabis."

La Suisse, premier pays du monde à interdire la mammographie ? (Non)

fake off - Selon cette fausse rumeur, le dépistage aurait même été suspendu en Italie et en Écosse et dans certaines parties du Canada



La Suisse qui tranche ? On aurait dû se douter du canular. Depuis novembre dernier la rumeur d'une interdiction de pratiquer les mammographies en terre Helvète grandit sur les réseaux sociaux. Avec elle l'idée que ces mêmes mammographies puissent augmenter les risques de cancer du sein se propage à grande vitesse. Une affirmation erronée qui peut s'avérer un vrai danger de santé publique.

À l'origine de cette information, on retrouve un compte X tout ce qu'il y a de plus certifié (mais en bleu), nommé DeeManiOfficial. Cette page est administrée par une femme qui se décrit comme « Cannabisologue, Consultante en santé naturelle, auteure à succès et Journaliste » et qui vante largement les mérites du CBD pour résoudre divers problèmes de santé. Il se trouve que cette dernière est aussi dirigeante d'une entreprise qui commercialise du CBD. Dans son poste, Dee Mani affirme également que la mammographie « stimule la croissance tumorale et la propagation des métastases ». Depuis fin novembre la rumeur a pris de l'ampleur sur les réseaux sociaux et de nombreux comptes Facebook et X repartagent l'information encore aujourd'hui.

Pendant longtemps, on pensait que la tomate était toxique !

Incontournable des salades estivales, la tomate est un fruit particulièrement apprécié par les consommateurs. Pourtant, il n'en a pas toujours été ainsi... La tomate a longtemps été boudée et, même, crainte !

Elle était surnommée la "pomme empoisonnée". À la fin des années 1700, un grand nombre d'Européens craignaient la tomate car les aristocrates tombaient malades et mouraient après en avoir mangé. Quatre siècles plus tard, les choses ont bien changé ! Chaque année, les ménages français en consomment près de 14 kilos, rapporte ainsi le ministère de l'Agriculture sur son site. La tomate à l'origine de mystérieux empoisonnements. La découverte de la tomate remonte à l'arrivée des conquistadors espagnols et portugais au Mexique au début du XVI^e siècle. Le fruit s'ajoute à la liste déjà longue des aliments qui vont révolutionner les assiettes des Européens. Rapidement, les Espagnols cultivent ce nouveau fruit alors jaune appelé "Tomatl" (son nom chez les Aztèques) par les marins. Dès lors, la tomate va se propager dans tous les pays méditerranéen et jusqu'en Italie où la petite pomme d'or devient "pomodoro".

"Il a fallu que, dans les années 1800, quelqu'un sur le parvis d'une église américaine mange des tomates pour que l'on comprenne que c'était un fruit mangeable", raconte Bertrand Dumont, horticulteur, à Radio Canada. Si les aristocrates s'empoisonnaient, c'est parce qu'ils utilisaient des assiettes en étain et le contact avec le jus, acide, des tomates, provoquait une

réaction chimique qui faisait ressortir le plomb des assiettes et entraînait alors des décès dus au saturnisme. Face à ces drames, les botanistes classent la tomate dans la famille des Solanacées, une lointaine cousine de la mandragore, la racine des sorcières.

Des fruits ornementaux

Jusqu'à la fin des années 1800, dans les pays occidentaux, les tomates étaient cultivées uniquement à des fins ornementales dans les jardins et non pour être mangées. En France, les premiers à la consommer furent les Provençaux. Mais la tomate devra finalement attendre 1880 pour devenir populaire. À cette époque, la pizza est inventée à Naples et la sauce fabriquée à base du fruit rouge devient alors incontournable.

Au début du XXI^e siècle, la tomate commence à être consommée crue, mais comme un légume et non comme un fruit. Rapidement, elle devient un ingrédient de base de l'alimentation de nombreux humains à travers le monde. Cuite ou crue, en soupe, en jus, en sauce... C'est le deuxième légume le plus consommé dans le monde après la pomme de terre. Marmande, ananas, cœur de bœuf, cerise... Il existe désormais des centaines de variétés de tomates. Près de 710 941 tonnes de tomates ont été produites en France en 2022.

Découvrez l'âge impressionnant du plus vieil arbre de la Terre

De 1 200 à 4 000, voire 50 000 ans, mais quel est donc l'âge réel du plus ancien arbre de la planète ? Alors que le climat évolue, ces arbres millénaires constituent de précieux témoignages qui pourraient nous éclairer sur l'avenir. Où se trouvent-ils et que révèlent-ils ? Révélations.



d'Europe ?

Il est bien difficile pour les scientifiques de déterminer avec précision l'âge d'un arbre. La technique la plus couramment utilisée est la dendrochronologie : il s'agit de compter les cernes de croissance de l'arbre pour obtenir son âge. Mais cette technique a deux inconvénients. Le premier est que l'arbre doit être abattu pour compter ses cernes ; le deuxième est que, sur un très vieil arbre, le cœur est creux et les plus anciens cernes ont disparu. Aujourd'hui, les scientifiques procèdent par carottage. Ils prélèvent un cylindre de bois d'un côté de l'arbre, ce qui permet de le laisser en vie, tout en comptant ses cernes. Mais sur les espèces aux troncs les plus imposants, le carottage ne va pas toujours jusqu'au centre. Le cyprès de Patagonie, géant ancestral qui détient le titre de l'arbre le plus vieux de la planète

Le plus vieil arbre du monde a un nom. Il s'appelle Gran Abuelo (arrière-grand-père) et vit dans une forêt du sud du continent américain, en plein cœur de la région de Los Rios, à 800 km de Santiago, la capitale. Avec ses 28 mètres de hauteur et ses 4 mètres de diamètre, il a survécu aux incendies et à la surexploitation de cette espèce pour son bois très résistant. Plus vieux que l'arbre nommé Mathusalem, un pin de Bristlecone (*Pinus longæva*) de 4 850 ans vivant aux États-Unis, Gran Abuelo est un cyprès de Patagonie géant (*Fitzroya cupressoides*) qui a aujourd'hui plus de 5 000 ans. Protégé par des gardes forestiers, on ne peut le visiter que sur inscription préalable.

C'est quoi l'âge maximum du plus vieux des arbres

Il existe en Suède un étonnant épicéa (*Picea abies*), découvert en 2008, qui a la bagatelle de 9 552 ans. Plus exactement, ce sont ses racines, datées au carbone 14, qui ont plus de 9 500 ans. L'arbre en lui-même se multiplie par marcottage, c'est-à-dire que ses rameaux prennent racine sans se séparer du plant-mère. Tous les 600 ans environ, les plants-mères disparaissent et les plants-filles poussent à partir du système de racines d'origine. Bien qu'il ne soit pas un arbre à proprement parler, mais plutôt une génération d'arbres, il est encore loin derrière une population clonale de peupliers faux-trembles de l'Utah, nommée Pando, et qui compte 40 000 individus âgés de 80 000 ans.

Trouve-t-on des arbres millénaires en France ?

Si l'emplacement exact des plus anciens arbres du monde est gardé secret pour les protéger, on sait parfaitement où se trouve le plus vieil arbre de France. Il est à Roquebrune-Cap-Martin, dans les Alpes-Maritimes, entre Menton et Monaco. Labellisé "arbre remarquable", c'est un olivier millénaire dont l'âge a été estimé entre 1 800 et 2 200 ans. Avec ses 15 mètres de haut et son envergure de 18 mètres, il fait la fierté des habitants du village. Sa première place sur le podium lui est néanmoins disputée par un autre olivier, en Corse cette fois, à Filitosa, dont l'âge estimé est de 1 250 à 2 000 ans. À moins que le titre de plus vieil arbre de France ne revienne à l'aubépine de Saint-Mars-de-la-Futaie, en Mayenne, et à ses 1 700 ans.

Faut-il nourrir ses plantes carnivores ou se débrouillent-elles seules ?



Pour parfaire leur collection de végétaux, certains amateurs de jardinage achètent des plantes carnivores. Mais comment les entretenir ? On vous dit tout !

Bien que les plantes carnivores soient souvent représentées comme des dangers dans les films de science-fiction, ces végétaux sont absolument inoffensifs pour l'être humain. Dans la nature, les plantes carnivores se nourrissent d'insectes, d'invertébrés (limaces et vers) et parfois de petits mammifères (souris, oisillons, etc.). Mais attention ! Ces végétaux ne chassent pas de la même manière. Comme le rappelle Le Figaro, il existe plus de 600 espèces de plantes carnivores qui peuvent être catégorisées en trois familles : les plantes carnivores à piège actif, celles à piège passif et celles à piège semi-actif.

Plantes carnivores : faut-il les nourrir ?

Parmi les espèces les plus fréquentes, on retrouve notamment les dionées, qui se caractérisent par leurs longues et fines dents qui leur permettent de capturer leurs proies ; les sarracenias, qui piègent leurs proies grâce à leurs feuilles colorées et odorantes ; les népenthés, qui sont des végétaux que l'on peut retrouver sur des branches d'arbres dans des forêts tropicales, en Asie ; et enfin utriculaires, qui sont des plantes semi-aquatiques dotées de petits utricules avec des poils ; les droséras, qui libèrent une substance collante permettant de piéger leurs victimes. Mais si ces végétaux sont autonomes dans la nature, faut-il les nourrir lorsqu'ils sont dans un jardin, dans une serre ou dans un appartement ? Eh bien, la réponse est non. En effet, les plantes carnivores n'auront pas besoin d'être alimentées avec de l'engrais et des insectes puisque quelques moucheron leur suffisent.

Plantes carnivores : comment les entretenir ?

Mais si les plantes carnivores n'ont pas besoin d'être nourries, elles nécessitent un certain entretien. Tout d'abord, ces végétaux se développent généralement plus facilement dans des sols pauvres, drainés et acides. Mais ce n'est pas tout, il est également préférable que l'environnement soit humide. Ainsi, les experts en jardinage conseillent de remplacer le terreau par de la tourbe blonde. Celle-ci doit être légèrement humide, mais sans pour autant laisser de l'eau stagner. Concernant l'exposition à la lumière, cela dépend des espèces. Toutefois, les plantes carnivores n'aiment pas être exposées au soleil. Il est préférable d'avoir une source de lumière naturelle, mais pas trop intense avec des températures allant de 4 à 35 °C selon les espèces.

Pas d'estomac, et pourtant, les plantes carnivores transforment leurs proies afin d'en extraire des éléments nutritifs. Se trouvant sur des sols pauvres, les plantes carnivores ne puisent pas assez d'azote par leurs racines. Elles en trouvent donc grâce à la digestion de leurs proies. Afin de profiter de cette matière organique, la proie doit se trouver en contact avec un liquide qui peut faire partie du système digestif, ou même du système de capture. Dans le piège à glu du Drosera, le liquide appelé "mucilage" retient l'insecte. Alors que dans le piège à urne des Népenthés, il noie la proie. Une fois capturée, elle sera digérée grâce à l'action des enzymes et bactéries présentes dans le mucilage. La proie est ingérée par les vaisseaux, puis ses acides aminés circulent dans la plante.

Santé

Combien de temps durent les douleurs après une ablation de la vésicule ?

Après une ablation de la vésicule biliaire, de nombreux patients se demandent combien de temps dureront les douleurs post-opératoires. Cette question est cruciale pour ceux qui cherchent à comprendre leur rétablissement et à planifier leur retour à une vie normale. Dans cet article, nous explorons les différentes phases de douleur post-opératoire, ce qu'est une ablation de la vésicule biliaire, les sensations après l'opération, la normalité des douleurs post-opératoires, leur durée, les recommandations alimentaires après l'intervention, et enfin, les mesures à prendre si les douleurs persistent.



L'ablation de la vésicule biliaire, ou cholécystectomie, est une intervention chirurgicale couramment pratiquée pour traiter les problèmes de calculs biliaires et autres affections de la vésicule. Bien que cette procédure soit généralement sûre et efficace, elle peut entraîner des douleurs post-opératoires qui préoccupent souvent les patients. Comprendre la nature et la durée de ces douleurs est essentiel pour gérer efficacement la période de rétablissement. Dans cet article, nous examinerons en détail les différentes étapes de la douleur post-opératoire, les expériences des patients après l'intervention et les conseils des professionnels de la santé pour un rétablissement sans complications.

Qu'est-ce qu'une ablation vésiculeuse ?

L'ablation de la vésicule biliaire, également connue sous le nom de cholécystectomie, est une intervention chirurgicale visant à retirer la vésicule biliaire. Cet organe en forme de poire, situé sous le foie, stocke la bile produite par ce dernier, qui aide à la digestion des graisses. Les principales raisons de cette intervention sont les calculs biliaires, qui peuvent provoquer des douleurs sévères et des infections. La cholécystectomie peut être réalisée par laparoscopie, une technique mini-invasive, ou par une chirurgie ouverte. La laparoscopie, la méthode la plus courante, implique de petites incisions et un temps de récupération plus rapide.

Comment se sent-on après une opération de la vésicule ?

Après une ablation de la vésicule biliaire, les patients peuvent ressentir diverses sensations. Immédiatement après l'opération, il est courant de ressentir des douleurs au niveau des incisions, des ballonnements et des sensations de tiraillement. La douleur peut également se manifester dans les épaules et le thorax en raison du gaz utilisé pour gonfler l'abdomen durant la laparoscopie. Ces sensations sont normales et tendent à diminuer au fil des jours. De plus, certains patients peuvent éprouver des nausées et des troubles digestifs temporaires, comme des diarrhées, en raison de l'adaptation du système digestif à l'absence de la vésicule biliaire.

Est-il normal d'avoir mal après une ablation de la vésicule ?

Une piqûre d'oursin révèle une maladie chronique chez ce patient

Après avoir été piqué par un oursin, un touriste allemand se fait amputé le pied en raison de nécroses. Quelques jours plus tard, il découvre qu'il est atteint d'une maladie chronique.

Tout commence par un incident plutôt anodin. Un touriste en vacances à Zanzibar marche sur un oursin et doit se rendre à l'hôpital. Les médecins lui retirent les épines et traitent ses blessures. En l'absence de symptômes, les spécialistes lui administrent seulement des antibiotiques. Cependant, quelques semaines plus tard, la situation dégénère : "dix-sept jours après l'accident, le patient est revu aux urgences de l'hôpital. Les médecins constatent que son pied droit est enflé et rouge mais non douloureux", rapporte l'étude de ce cas, publiée dans la revue scientifique *Univadis*. Ces trois orteils sont également nécrosés. Face à cette situation, les médecins décident d'effectuer un nouveau diagnostic et finissent par découvrir que le patient souffre du diabète de type 2 dont il n'avait pas connaissance. En conséquence, le patient a été opéré et amputé de ces orteils. Les piqûres d'oursin provoquent des inflammations. Les auteurs de la publication soulignent par ailleurs que ces blessures révélant ce type de diagnostic sont "une chose rare". "L'évolution indolore de la gangrène du sexagénaire prouve qu'il a dû développer une neuropathie diabétique importante dès la phase de prédiabète ou de diabète non diagnostiqué sans qu'il ne s'en rende compte", précisent les chirurgiens. En effet, les auteurs expliquent que ce type de nécroses au pied survient le plus souvent chez les individus déjà atteints de diabète de type 2. Toutefois, ils alertent néanmoins sur les conséquences de ces piqûres sur les individus : "les blessures causées par les oursins sont douloureuses et surtout dangereuses parce que

les piquants sont colonisés par des bactéries et peuvent provoquer des inflammations aiguës et chroniques. Les toxines pourraient favoriser le développement de nécroses locales. Les épines restantes pourraient entraîner de l'arthrite et des granulomes à corps étranger". C'est quoi le diabète ? Le diabète est une maladie chronique qui se manifeste par un excès de sucre dans le sang. Il existe deux types de diabète : le type 1 et 2. Le diabète de type 1 se manifeste généralement chez les enfants, les adolescents et les jeunes adultes. Il se caractérise par une incapacité du pancréas à produire suffisamment d'insuline. Or, l'insuline est cruciale car elle aide les cellules à absorber le sucre présent dans le sang pour produire de l'énergie. En l'absence de production adéquate d'insuline, le sucre s'accumule dans le sang, conduisant rapidement à une hyperglycémie. Cela peut entraîner par conséquent, divers effets néfastes sur la santé comme des dommages à long terme aux organes comme les yeux, les reins et le cœur. Le diabète de type 2, quant à lui, est caractérisé par une mauvaise utilisation de l'insuline par les cellules de l'organisme. Contrairement au type 1, son développement est insidieux et se fait très progressivement, souvent sur de nombreuses années. Cette forme de diabète résulte généralement d'une combinaison de facteurs génétiques et de style de vie. Pour soigner le diabète (type 1 et 2), les patients ont recours à des traitements à base d'insuline et doivent adapter leur mode de vie, tant au niveau alimentaire qu'au niveau physique, en pratiquant de l'exercice régulier.

Sciences

Vera C. Rubin : tout ce qu'il faut savoir sur ce nouveau télescope qui va révolutionner l'astronomie

Ce nouveau télescope américain, en cours de construction au nord du Chili, permettra d'observer le ciel comme jamais auparavant grâce à sa caméra astronomique géante. Comment fonctionne-t-il ? Et surtout, que va-t-il nous apprendre sur l'univers ? On vous en dit plus sur Vera C. Rubin.

"Voir l'Univers en action." Telle est la promesse du télescope optique américain Vera C. Rubin, situé au Chili, qui sera mis en fonctionnement en février 2025. "L'observatoire Rubin répondra à certaines de nos plus grandes questions sur l'Univers", explique le site du projet. Et pour cause, c'est une véritable prouesse technologique dans le monde de l'astronomie. Sa caméra astronomique, la plus grande jamais construite, va être bientôt installée sur le télescope encore en chantier. Voici tout ce que vous devez savoir.

Il est né sur un bout de serviette

Comme les Tortues Ninja, le télescope terrestre Vera C. Rubin est né sur un bout de serviette. Tout commence au début des années 1990 lorsqu'une bande de scientifiques esquisse quelques plans, imaginant créer un nouveau télescope "qui pousserait l'astronomie et l'astrophysique plus loin que tout autre télescope construit jusqu'à présent", raconte l'observatoire Rubin. Environ dix ans plus tard, au début des années 2000, le projet commence sa course aux financements, et ce n'est qu'en 2015 que la première pierre est posée à Cerro Pachón, à 2 700 m d'altitude, au nord du Chili, marquant le début des travaux. Il a le nom d'une célèbre astronome américaine à sa genèse, l'outil astronomique est baptisé "Large-Aperture Synoptic Survey Telescope", en français "télescope d'étude synoptique à grande ouverture", puis renommé dans les années 2000 "Large Synoptic Survey Telescope (LSST)", soit "Grand Télescope d'étude synoptique". En 2019, une loi du Congrès américain décide de rendre hommage à l'astronome Vera Rubin, célèbre pour avoir confirmé l'existence de la matière noire, cette masse invisible de l'univers. L'Observatoire Rubin est le premier grand centre d'astronomie financé par des fonds publics américains à porter le nom d'une femme.

Il pourrait détecter 17 milliards d'étoiles encore jamais découvertes

À la minute où les scientifiques ont l'idée du télescope, ils imaginent celui-ci capable de détecter d'éventuels astéroïdes qui pourraient constituer une menace pour la Terre, percer les mystères de la matière noire, aussi, de nous aider à comprendre la formation du Système solaire, à détecter les insaisissables supernovae qui résulte de l'implosion d'une étoile, mais surtout d'explorer l'univers comme jamais auparavant. Trente ans plus tard, ce sont exactement les missions qui vont être assurées par Vera C. Rubin. Plus précisément, l'outil a 4 angles de recherches : comprendre la nature de la matière noire mais aussi de l'énergie noire, qui constituent toutes les deux de 95 % du cosmos, créer un inventaire du système solaire, cartographier de la Voie Lactée, et explorer des objets qui changent de position ou de luminosité au fil du temps, appelés « transitoires ». En scrutant le ciel pendant 10 ans, le télescope devrait aider les scientifiques à découvrir environ 17 milliards d'étoiles et environ 20 milliards de galaxies jamais vues auparavant. Surtout, elle pourrait aider les scientifiques à savoir si oui ou non une neuvième planète se cache dans notre Système solaire.

Il est équipé de la plus grande caméra astronomique du monde

Mesurant 8,4 mètres, le télescope géant prendra des images du ciel de l'hémisphère sud à l'aide d'un appareil photo de 3,2 milliards de pixels, soit la plus grande caméra astronomique jamais construite. Sa réalisation a nécessité deux décennies de travail ! Elle est équipée de six filtres optiques différents (5 automatiques et 1 manuel). "Chaque image couvre une zone aussi grande que 40 pleines lunes." Il peut se déplacer dans différentes directions en moins de 5 secondes. Il pourra prendre 800 clichés par nuit, ce qui lui permet de donner des images de l'ensemble du ciel toutes les 3 à 4 nuits seulement.

Insolites

Un couple américain ayant 37 ans d'écart attend son premier enfant



Un couple de Rome, dans l'État américain de Géorgie, dont l'écart d'âge est de 37 ans, attend son premier enfant. Quran McCain, 26 ans, avait rencontré Cheryl, 63 ans, pour la première fois à l'âge de 15 ans, mais ils avaient finalement sympathisé quelques années plus tard dans une station-service alors qu'il avait 23 ans. Ils attendent maintenant leur premier enfant ensemble par le biais d'une mère porteuse.

Leeds United atteint la finale des séries éliminatoires du championnat avec une victoire catégorique contre Norwich City

Leeds United s'est qualifié pour la finale des séries éliminatoires du championnat après avoir battu Norwich City par un score de 4-0 en demi-finale.

Après une impasse inoubliable et vierge lors du match aller à Carrow Road le week-end dernier, Elland Road a organisé jeudi l'une des compétitions éliminatoires de championnat les plus unilatérales, dominées du début à la fin par les hommes de Daniel Farke.

Les hôtes n'avaient remporté que deux de leurs neuf matches précédents avant le match retour, mais ils ont retrouvé leur aplomb contre les Canaries et avaient à juste titre trois buts d'avance à la mi-temps, avec le coup franc astucieux d'Ilija Gruev à la septième minute suivi par la tête intelligente de Joel Piroe et la finition féroce de Georginio Rutter.

Le joueur de championnat de la saison, Crycensio Summerville, a complété la déroute en marquant un quatrième but au milieu de la seconde mi-temps dans une soirée à oublier pour Norwich, en particulier le gardien Angus Gunn qui était sans doute fautif pour trois des quatre buts enterrés par une équipe impitoyable des Blancs.

Leeds s'est qualifié pour sa quatrième finale des séries éliminatoires de l'EFL et la première depuis la pièce maîtresse de la League One en 2007-08. Les Merengues n'ont jamais obtenu de promotion via les séries éliminatoires, mais ils auront la chance de se retirer à Wembley et de mettre fin à cette série lorsqu'ils affronteront Southampton ou West Bromwich Albion en finale le 26 mai.

Quant à Norwich, leur record de progression à 100 % depuis les demi-finales des séries éliminatoires a pris fin et l'équipe de David Wagner doit se préparer pour une troisième saison consécutive en deuxième division.

Le départ de rêve de Leeds est le cauchemar de Norwich

Devant une foule bruyante d'Elland Road, Leeds est sorti des pièges et a fait un début électrique pour le concours. Peu de gens auraient été surpris de voir les hôtes prendre rapidement l'avantage, mais beaucoup ne s'attendaient pas à ce que le milieu de terrain Gruev soit l'homme qui livre la marchandise devant le but.

Leeds a obtenu un coup franc à environ 25 mètres et il semblait que Summerville allait s'enrouler dans un centre, mais il a enjambé le ballon et a permis à Gruev de frapper. Le mouvement de Summerville a séparé le mur inutile de deux hommes de Norwich qui est rapidement devenu inexistant, permettant à Gruev – qui était conscient que le gardien Gunn n'était pas tout à fait prêt et positionné trop loin sur sa droite – de lancer son coup franc dans le coin inférieur.

Elland Road a éclaté lorsque le ballon s'est niché dans le filet et le buteur bulgare s'est éloigné pour célébrer son premier but pour les Blancs lors de sa 33e apparition pour le club depuis son arrivée l'été dernier.

Norwich a peu offert en réponse au premier match de Leeds, mais juste au moment où ils semblaient prendre

le pied et s'installer dans la compétition, les hôtes ont doublé leur avance à la 20e minute, capitalisant sur l'indécision de Gunn entre les bâtons.

Le gardien des Canaries a de nouveau été exposé par une magnifique prestation, cette fois de Wilfried Gnonto qui a récupéré le ballon depuis une position profonde sur la droite et a fouetté son centre vers le deuxième poteau. Gunn était pris dans deux esprits quant à savoir s'il devait attaquer le ballon ou rester sur sa ligne ; au lieu de cela, il n'a fait ni l'un ni l'autre, ce qui a permis à Piroe de chronométrer parfaitement sa course et de renvoyer le ballon à bout portant.

La seule erreur notable commise par Leeds pendant toute la première mi-temps était un objet de collection pour Ethan Ampadu, qui a glissé en possession et a permis à Joshua Sargent de marquer au but à la 23e minute. L'attaquant de Norwich a essayé d'être mignon et de passer le ballon sur Illan Meslier, mais le gardien de Leeds s'est précipité hors de sa ligne et s'est fait grand pour réaliser un superbe arrêt pour refuser l'Américain.

Cette occasion manquée – le seul tir cadré de Norwich tout au long des 90 minutes – s'est avérée coûteuse, puisque leurs homologues impitoyables ont marqué un troisième cinq minutes avant la pause pour planter un pied fermement en finale. Piroe a chargé vers l'avant sur la gauche avant que Summerville ne pousse le ballon à travers la surface vers Rutter, qui a fracassé un tir catégorique du pied latéral sur la barre transversale.

Norwich époustoufflé par l'impitoyable Leeds

C'était un long chemin en arrière pour Norwich – qui a été contraint d'éliminer Sargent à la pause en raison d'une blessure – et bien que Gunn ait connu une première mi-temps fragile, les Canaries auraient pu être plus loin sans le début de la seconde période de l'Écossais. montrant.

Moins d'une minute après la reprise, Gunn effectuait un arrêt brillant pour repousser la frappe puissante de Piroe à environ 10 mètres, avant d'étirer ses membres pour empêcher le Néerlandais d'entrer une deuxième fois à bout portant.

Cependant, Gunn aurait sans doute pu faire mieux avec le quatrième but de Leeds marqué à la 67e minute. Il n'a pu que parer le tir de Gnonto directement dans la trajectoire de Junior Firpo sur la gauche, et il a lancé une simple passe en position centrale pour que Summerville marque son 20e but en championnat de la saison.

Norwich a offert peu d'avancées dans les phases finales ; tout au long du match, ils ont été ouverts à chaque fois que Leeds chargeait en avant et ils ont finalement été époustoufflés par l'équipe supérieure de manière catégorique.

Leeds a désormais un peu plus d'une semaine pour préparer son déplacement à Wembley où il affrontera le vainqueur de la deuxième demi-finale de vendredi entre Southampton et West Brom, qui a disputé un match nul 0-0 au match aller.

Arsenal « conclut un accord de 21 millions de livres sterling pour sa première signature estivale »

Arsenal est sur le point de finaliser sa première signature du mercato d'été, selon un rapport.

L'entraîneur-chef Mikel Arteta se concentre actuellement sur la course au titre en Premier League, son équipe des Gunners ayant toujours une chance de mettre fin à leurs 20 ans d'attente pour la gloire de l'élite.

Arsenal, qui accueille Everton lors de son dernier match de championnat dimanche, occupe actuellement la deuxième place du classement et à deux points du champion en titre Manchester City au sommet. Les Londoniens du nord savent qu'ils doivent battre Everton et espèrent que les Citizens perdent des points contre West Ham United pour avoir une chance de remporter le trophée de la Premier League.

Alors que la saison touche à sa fin, les clubs du monde entier ont été associés à une pléthore de joueurs, et Arsenal est une équipe qui devrait être occupée lors du mercato estival.

Arsenal progresse pour recruter l'arrière gauche de Fenerbahce

Tavolieri affirme que des sources proches du joueur ont confirmé que des discussions avec l'équipe du joueur sont "déjà en cours" dans l'espoir de parvenir à un accord sur les conditions personnelles.

Cependant, rien n'a encore été convenu avec Kadioglu et Arsenal n'a pas encore officiellement ouvert les négociations avec Fenerbahce, mais les Gunners semblent optimistes quant à la possibilité de parvenir à un accord.

Arsenal a été lié à un certain nombre de joueurs occupant plusieurs postes différents ces derniers mois, mais il est entendu qu'un nouvel arrière gauche est une priorité pour Arteta.

Au cours de ce qui a été une saison impressionnante pour Arsenal, la position d'arrière gauche a été un léger problème pour Arteta, Oleksandr Zinchenko et Takehiro Tomiyasu ayant été blessés cette saison.

Jakub Kiwior a également été chargé de remplacer à l'occasion sur le côté gauche de la défense, tandis que Jurrien Timber est un autre capable de jouer ce rôle, mais il vient tout juste de se remettre d'une blessure à long terme au LCA et n'a pas encore connu de course de matchs sous un maillot d'Arsenal.

Au milieu de l'incertitude quant à l'avenir à long terme de Kieran Tierney – actuellement prêté à la Real Sociedad – Arsenal semble avoir identifié l'international turc de 24 ans Kadioglu comme l'une de ses principales cibles.

Football.london a rapporté qu'Arsenal pourrait être prêt à payer jusqu'à 25 millions d'euros (21,5 millions de livres sterling) pour attirer Kadioglu à l'Emirates Stadium et offrir une nouvelle concurrence pour la place d'arrière gauche.

Kadioglu a passé les six dernières années à Fenerbahce et a disputé un total de 197 apparitions toutes compétitions confondues, contribuant avec 17 buts et 22 passes décisives.

Liverpool "ne s'intéresse pas à Anthony Gordon, veut plutôt l'attaquant de Leeds United"

Liverpool n'aurait apparemment aucun intérêt pour l'ailier de Newcastle United Anthony Gordon et envisagerait plutôt un transfert estival pour l'un des attaquants vedettes de Leeds United.

Les Reds ont récemment été associés à une décision surprise de l'ancien homme d'Everton Gordon, qui a excellé lors de sa première saison complète à St James' Park, 18 mois après avoir quitté les Toffees pour un montant de 45 millions de livres sterling.

Gordon, qui a récemment été nommé Joueur de l'année à Newcastle, a enregistré 11 buts et 10 passes décisives en 35 matches de Premier League avec les Magpies cette saison, inscrivant son plus récent but lors d'une défaite 3-2 à Manchester United mercredi. La forme du club de 23 ans a été récompensée par sa première sélection internationale senior pour l'Angleterre en mars et il est désormais en lice pour faire partie de l'équipe de 26 joueurs de Gareth Southgate pour l'Euro 2024.

Il a également été affirmé que Gordon avait attiré l'attention de Liverpool, avec un rapport récent indiquant qu'ils avaient identifié le Liverpoolien comme un remplaçant potentiel pour Mohamed Salah.

Liverpool envisage le transfert de Summerville

Le rapport ajoute que Chelsea avait un "véritable intérêt" pour le joueur de 22 ans l'été dernier, tandis

que Newcastle et Aston Villa gardaient également un œil sur la star blanche.

Summerville serait également "très apprécié" par les éclaireurs de Liverpool et le Néerlandais a été ajouté à une liste de cibles potentielles par son compatriote Arne Slot, qui devrait succéder à Jurgen Klopp dans l'abri d'Anfield cet été.

Il est entendu que Leeds valorise Summerville, à qui il reste deux ans de contrat à Elland Road, entre 30 et 40 millions de livres sterling, mais ils espèrent que leur valorisation actuelle du joueur repoussera les prétendants potentiels.

Summerville, un artiste remarquable dans le championnat

Summerville a fait sa percée à Leeds alors qu'ils participaient à la Premier League la saison dernière et il a fait ses débuts senior pour le club en octobre 2022.

Le jeune a ensuite joué 28 fois dans l'élite, marquant quatre buts et deux passes décisives alors que Leeds a finalement été relégué au championnat, mais il a depuis élevé son jeu vers de nouveaux sommets en deuxième division.

Don't throw away your printer
Kyocera FS-6970dn



Contact : Le Quotidien
WhatsApp : 5886 1008